

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 19 mars 2015

---

L'an deux mil quinze, le dix neuf du mois de mars, le Conseil Municipal de la Commune de CONDAL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jean-Louis DESBORDES, Maire.

**Présents** : Mr Jean-Louis DESBORDES, Mr Claude BOURCET, Mr Lilian MALIN, Mr Rodolphe MAZOYER, Mme Françoise WILLAUER, Mme Marie-Claude GUILLEMOT et Mme Elisabeth LYONNAIS, Mme Marie-Thérèse MICHAUD, Mr Michel MOULON, Mr Lionel CABUT.

**Excusés** : Mme Emilie PONT,

**Donne procuration :**

Mme PONT Emilie à Mme LYONNAIS Elisabeth

Le Conseil municipal nomme Mme Elisabeth LYONNAIS secrétaire de séance.

### **1/ Permanences élections départementales :**

En fonction des disponibilités des conseillers, Monsieur le maire arrête le tableau des permanences aux élections départementales des dimanche 22 mars et 29 mars prochains.

#### **DIMANCHE 22 MARS 2015 ELECTIONS DEPARTEMENTALES**

<b>8h - 11 h</b>	Michel MOULON
	Lionel CABUT
	Emilie PONT
<b>11h - 15h</b>	Marie-Claude GUILLEMOT
	Françoise WILLAUER
	Jean-Louis DESBORDES
<b>15h - 18 h</b>	Elisabeth LYONNAIS
	Claude BOURCET
	Lillian MALIN

#### **DIMANCHE 29 MARS 2015 ELECTIONS DEPARTEMENTALES**

<b>8h - 11 h</b>	Marie-Thérèse MICHAUD
	Lionel CABUT
	Emilie PONT
<b>11h - 15h</b>	Marie-Claude GUILLEMOT
	Claude BOURCET
	Françoise WILLAUER
<b>15h - 18 h</b>	Jean-Louis DESBORDES
	Elisabeth LYONNAIS
	Rodolphe MAZOYER

### **2/ Budget 2015 : révision des taux de la fiscalité**

Le Maire présente au conseil les grandes lignes de la prévision budgétaire 2015. Il souligne notamment que la section fonctionnement va être très impactée par la baisse annoncée du montant de la dotation globale de

fonctionnement. A ce jour la baisse prévisible est de plus de 5 000€. Il présente ensuite une série de simulations d'augmentation de taux avec le produit fiscal correspondant.

A l'issue des discussions et après en avoir délibéré, le conseil décide une augmentation des taux de 2 %.

### **3/ Subventions aux associations 2015 :**

Le maire rappelle au conseil les subventions accordées en 2014 et propose d'étudier le renouvellement de ces subventions pour 2015. Après discussion, le conseil arrête le montant des contributions financières aux associations locales comme suit :

Association Sportive Condal-Dommartin	650 Euros
Club de la Bonne Humeur	650 euros
DDSN	68 Euros
Comité bressan d'action sociale	30 Euros
Harmonie de St Amour	300 Euros
Les amis de la musique Cuiseaux	100 Euros
Comité des fêtes	825 Euros
Mission locale jeunes	120 Euros
ADMR du canton de Cuiseaux	200 Euros

### **4/ SAFER : délaissés de l'autoroute :**

Le maire explique au conseil que la société des autoroutes APRR rétrocède les reliquats de terrains qui n'ont pas été utilisés pour l'aménagement de l'autoroute. Cette rétrocession est effectuée à titre gratuit et sans frais d'acte pour la commune. Le maire précise qu'il s'agit des parcelles ZH 116 (4037 m<sup>2</sup>) ZM 51 (3811 m<sup>2</sup>) ZM 141 (1459 m<sup>2</sup>) et ZM 142 (662 m<sup>2</sup>).

Une délibération validant le principe de ces acquisitions est prise par le conseil municipal.

**5/ Rythmes scolaires :** le Maire indique qu'il a informé la commune de Dommartin de la volonté de Condal d'engager le RPI dans un projet éducatif de territoire (PEDT) à la prochain rentrée dans le cadre de l'aménagement des nouveaux rythmes scolaires. Il informe le conseil que la commune de Dommartin a fait savoir officiellement qu'elle ne souhaitait pas s'engager dans cette voie et qu'elle avait décidé de s'en tenir à la garderie périscolaire telle qu'elle fonctionne actuellement.

Le maire indique qu'il conviendra de revoir ce sujet en commission des affaires scolaires afin de décider si Condal peut se lancer seul dans ce projet.

### **6/ Actualités communautaires :**

Information relatives à la culture dans le cadre du projet communautaire : création d'un annuaire des associations ainsi qu'un lien internet entre les différents sites, inventaire des biens disponibles pour les associations (chapiteaux...), organisation de journées citoyennes (nature, bâtiments...), ainsi que d'autres animations (café lecture, théâtre, salon des arts et de la création, fête de la musique).

Intervention du SIVOM du Louhannais à l'école de Condal et installation d'un composteur afin de recycler les déchets de la cantine.

Le Maire,

Jean-Louis DESBORDES

